



Trélissac, le 20 novembre 2018

Mairie
Place Napoléon Magne
24750 TRÉLISSAC

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 NOVEMBRE 2018

Le seize novembre deux mille dix-huit (16 novembre 2018), à partir de 18 heures (18 H), les membres de l'association Nordic Walking Périgord se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au

**Restaurant "L'Étang des Reynats"
route d'Angoulême à Chancelade.**

L'Assemblée Générale Ordinaire, présidée par Madame **Linda Lewis** en sa qualité de Présidente de club démarre à 18 H 15 dans la petite salle de réunion du restaurant, bien remplie. Le secrétariat est assuré par Madame **Chantal Casaurancq**, secrétaire du club.

Il a été établi une feuille d'émarginement des 74 membres de l'association, à jour de leur cotisation et ayant plus de 6 mois d'ancienneté. **48 membres** présents ou représentés (*18 pouvoirs*) ont émarginé la feuille.

La Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle constate que le quorum de **39 voix** est atteint. Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer pour prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente présente l'ordre du jour de cette A. G. ci-dessous :

- Rapport moral saison 2017-2018,
- Rapport d'activité des 3 animatrices : Chantal, Geneviève (mercredi) et Véronique (samedi)
- Rapport financier saison 2017-2018,
- Objectifs de la saison 2018-2019,
- Renouvellement des 3 membres sortants,
- Questions diverses.

1. Introduction

Linda remercie l'ensemble des participants pour l'intérêt qu'ils portent au développement du club. Elle rappelle que la Fédération Internationale de Marche Nordique (INWA) est représentée dans 30 pays dans le monde. Notre club a été le premier affilié en France ; à noter que son siège est à Brive.

La Présidente tient à remercier chacun de ses animateurs en précisant que leur tâche est parfois difficile ; en effet, l'équipe est parfois réduite à son minimum

Elle remercie également les membres du bureau avec un petit mot à l'égard de chacun. D'autres remerciements chaleureux de sa part s'adressent à toute l'équipe du Téléthon qui donne

sans compter, dans le froid, mais réchauffée par la bonne humeur et le succès grandissant chaque année.

2. Rapport moral d'activité

Ce dernier se présente en deux parties :

a) **Le rapport moral** est lu et commenté par la Présidente.

- La saison 2017-2018 a été difficile du point de vue encadrement des adhérents lors des séances de marche nordique ; en effet, Chantal et Linda ont été absentes pendant plusieurs semaines. Remerciements particuliers aux adhérents qui ont joué de manière remarquable un rôle d'aide-animateur pour épauler Bernard, Geneviève et Véronique. Les séances de marche nordique ont pu être encadrées normalement.
- Lors de cette saison 2017-2018, Monique n'assurait que les séances du samedi, secondée par Véronique et Bernard, occasionnellement.
- Le calendrier a été maintenu avec un encadrement sur trois groupes pour la majorité des sorties grâce à une équipe dynamique et disponible pour les différents repérages. Ce travail représente beaucoup d'investissement et sollicite un RENFORT pour soulager les "repéreurs" en place.
- Linda a formé durant cette saison une animatrice et deux aides-animateurs.
- **L'ambiance** et la **convivialité** sont toujours les maîtres mots caractérisant le club.
- Il faut noter l'investissement du club dans des manifestations annuelles aux retombées positives :
 - Le week-end Vitalsport organisé par le magasin Décathlon de Boulazac proposant l'activité Marche Nordique ; certains initiés vont s'inscrire à Nordic Walking Périgord. Il y a bien un partenariat Décathlon-NWP qu'il faut vérifier auprès des vendeurs de Décathlon sur le plan de la remise à accorder aux adhérents du club.
 - GRAND SUCCÈS au Téléthon 2017. L'implication des animateurs et de certains adhérents du club forment une "véritable équipe gagnante" et maintenant soudée. Grande fierté avec plus de 1 000 € récoltés.
 - Le week-end à Lacanau n'a pu être concrétisé en raison de graves problèmes de santé concernant les principaux organisateurs.
- À noter également les moments forts de certaines journées : sorties à l'extérieur, soit à l'après-midi, soit avec pique-nique, sorties à thème. Ces bons moments ont permis à tous de se retrouver et de rester fidèle aux valeurs du club. Les compétences et l'expérience de tous sont également une vraie force. Mais il faut pouvoir se renouveler et donc toutes les idées sont bonnes à prendre.

b) **Le rapport d'activité** fait l'objet de trois interventions :

- **Véronique** pour parler des marches du samedi matin :
 - Entre 10 et 15 adhérents présents chaque samedi. Bernard et Véronique ont prêté main forte à Monique. Rythme adapté à l'ensemble du groupe sans esprit de compétition.
- **Chantal**, en tant que secrétaire du club pour faire le point sur les 89 adhésions et les 3 derniers Pass enregistrés lors de la saison 2017-2018 ; il y a 22 personnes en moins que la saison précédente mais il y a eu plus de régularité dans la présence des inscrits.
 - **Point sur les marches du mercredi** : 55 adhérents environ chaque mercredi avec des pointes à 60-70 par beau temps.

Dans le calendrier établi du mercredi 13 septembre au mercredi 20 juin, voici le décompte de nos séances :

- 14 sur le CRAPA, 7 sur LANMARY à partir du 14 mars 2018, 8 à l'extérieur avec : Savignac-les-Églises, Boulazac, Cornille, Notre Dame de Sanilhac, Chancelade, Ligeux, Les Potences et Sainte-Eulalie-d'Ans pour la journée entière. La sortie à Villamblard a été annulée pour cause de terrains inondés. Après les vacances d'hiver, dès le 17 mars, le club s'est déplacé sur le site de Lanmary.
- Pas de Marche du Solstice d'hiver, le 21 décembre, du fait de l'absence de Chantal qui en était à l'initiative avec Jean-Pierre.
- Constat concernant les 3 groupes : toujours le même plaisir d'arpenter les chemins du CRAPA ou ceux de Lanmary. Convivialité et reconnaissance des adhérents pour le travail accompli par les animateurs. Merci appuyé aux adhérents qui viennent les accompagner lors des reconnaissances de circuits à l'extérieur.
- Marches exceptionnelles : toujours autant de succès à la Ronde des Villages ; une vingtaine de personnes représentait notre club.
- Week-end à l'extérieur de la saison 2016-2017 déplacé au 3^e week-end de septembre 2017 avec une dizaine de personnes hébergée au camping du Lac de Causse ; marches le vendredi et le samedi après-midi autour du lac, marche le samedi matin encadrée par le club de Corrèze. Déplacement le dimanche sur le magnifique site d'Aubazine. Bonne ambiance et succès des marches proposées.
- Week-end à l'extérieur pour cette saison 2017-2018 supprimé comme cela a été précisé plus haut.
- **Geneviève** pour le groupe des Zens (Chantal lit le document de Geneviève, absente à la réunion.)
 - Une vingtaine d'adhérents qui comprend les nouveaux, qui, par le biais du "Pass", apprennent les bases de la technique de la marche nordique ; il y a aussi les autres, qui ne veulent pas changer de groupe pour privilégier la marche "Santé" adaptée aux différents problèmes de santé existants : articulaires, ostéoporose, diabète... Le niveau d'intensité est moyen et agréable sur une distance variant entre 6 et 9 km comportant des accélérations et la montée de côtes.
 - Geneviève remercie toutes les personnes qui participent à ce groupe et à celles qui l'aident à repérer des parcours adaptés.

3. Rapport financier

Il concerne bien la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018. Il est présenté par la trésorière du club, Aurore, soutenue par Rémy. Projection des documents commentés par Aurore.

Aurore tient à préciser que les t-shirts, gobelets et adhésions n'ont pas été encaissés à la fin de l'exercice 2016-2017 mais en septembre 2018 ; cette opération fait donc l'objet du prochain exercice.

Autre précision de Rémy, quant à la façon comptable de valoriser le travail des bénévoles : les animateurs renoncent à leur remboursement de frais.

En contrepartie, ils reçoivent un document CERFA qui leur permet de déclarer aux Impôts une partie du montant de leurs frais de route pour venir sur les lieux d'entraînement et de repérages.

Voici ce qu'il faut retenir de ce bilan financier :

- Le montant des cotisations s'élève à 2 865 €.
- Le total des produits s'élève à 3 936 € répartis en 2 865 € (cotisations), 1 071 € (Téléthon).
- Les prestations en nature et le bénévolat, dont le total est de 22 708 €, sont compensés pour le même montant, par des mises à disposition des biens et prestations et par le coût des bénévoles.
- Les charges d'exploitation se décompensent en achats de gps et diverses fournitures pour 1 097 €.
- Les autres services extérieurs s'élèvent à 2 019 €: déplacements, cadeaux ; dons et achats pour le Téléthon, frais de stage, achat de licences etc.
- Le total des charges s'élève à 4 119 €.

Il est ensuite présenté le budget prévisionnel pour la saison 2018-2019 qui concerne en particulier l'achat de licences pour 700 €, les frais de formation pour 900 €, les frais pour le Téléthon et les manifestations club pour 1 300. Les charges directes sont évaluées à 5 700 € ; le total des contributions volontaires s'élève à 18 332 €. Le total général des charges est évalué à 22 888 €.

Le total des produits directs est évalué à 5 700 €. Avec le montant des contributions volontaires en nature pour un montant de 17 188 €, le total général des produits est évalué à 22 888 €.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

- ✓ Le rapport moral de la Présidente,
- ✓ Les rapports d'activité des animatrices,
- ✓ Le rapport financier dans sa globalité.

4. Objectifs de la saison 2018-2019

- Linda propose le 28 novembre aux adhérents, qui se sont inscrits auprès d'elle, une séance consacrée à la TECHNIQUE avec un travail très précis.
- Elle va mettre en place une séance pour mesurer les capacités cardio-vasculaires, dont la fréquence cardiaque. Initiation à la méthode Karvonen et mesure de l'effort à partir de l'échelle Borg. Test sur 1 km.
- La Présidente signale qu'elle assure une formation d'animateurs un week-end de janvier 2019. Il serait souhaitable qu'il y ait des volontaires. À noter que Linda a validé la formation de Dorte qui est maintenant animatrice à part entière. Bienvenue à elle. Géry et Éliane sont aides-animatrices.
- Téléthon des 7 et 8 décembre 2018 : on fait confiance à l'équipe de choc pour servir la soupe, le vin chaud, les crêpes réalisées par Rémy aidé de Dany, les marrons chauds (qui se font rares cette année) préparés et servis entre autre par Edgar, BB, Bernard...
- Projet de week-end annuel sur le Bassin d'Arcachon par exemple les 3-4-5 mai 2019. Il faut connaître rapidement les disponibilités du Centre d'hébergement que l'on va contacter.

Ces différents points sont approuvés à l'unanimité.

5. Renouvellement du bureau et élection des membres du nouveau bureau

Linda, Rémy et Geneviève sont membres sortants. Ils se représentent au bureau du club.
Il reste à Aurore et à Gery 2 ans, 1 an à Chantal.

La composition du nouveau bureau est approuvée par l'Assemblée.

6. Questions diverses

Une seule question concernant une personne venue très peu aux séances de marche nordique en raison de problèmes de santé et qui demande le remboursement de sa cotisation. Réponse de l'Assemblée : Non.

La soirée s'est poursuivie, pour 32 participants, par un apéritif convivial servi dans la salle de réunion suivi d'un repas très apprécié dans la salle du restaurant.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 novembre 2018 ; il est signé par la présidente et la secrétaire.

La Présidente,
Linda Lewis



La Secrétaire,
Chantal Casaurancq

